

Commission Consultative Communale d'Aménagement du Territoire et de la Mobilité - CCATM

Le Collège communal annonce le renouvellement de la commission consultative communale d'aménagement du territoire et de mobilité en exécution des articles D.I.7 à D.I.10 du Code du Développement Territorial.

Le Conseil communal choisit les membres de la commission en respectant :

1. une représentation spécifique à la commune des intérêts sociaux, économiques, patrimoniaux, environnementaux, énergétiques et de mobilité ;
2. une répartition géographique équilibrée ;
3. une répartition équilibrée des tranches d'âge de la population communale ;
4. une répartition équilibrée hommes - femmes.



Le présent avis fait appel aux candidatures à la fonction de président et de membres de la commission. L'acte de candidature contient :

1. les nom, prénom, âge, sexe, profession et domicile du candidat ; Le candidat est domicilié dans la commune ou le siège social de l'association que le candidat représente est situé dans la commune.
2. parmi les intérêts sociaux, économiques, patrimoniaux, environnementaux, énergétiques ou de mobilité, celui ou ceux qu'il souhaite représenter, soit à titre individuel soit à titre de représentant d'une association ainsi que ses motivations au regard de ceux-ci ;
3. lorsque le candidat représente une association, le mandat attribué par l'association à son représentant.

Sous peine d'irrecevabilité, les actes de candidatures sont adressés au Collège communal dans les délais suivants : du 17 février au 13 mars inclus.

- soit par courrier postal (le cachet de la poste faisant foi) : 1 Place à 7618 Taintignies ;
- soit par courrier électronique : secretariat@communederumes.be ;
- soit déposé contre récépissé auprès des services de l'Administration communale.

Toute demande de renseignement est adressée à la commune de Rumes ; service Urbanisme, Mme Isabelle Decubber – tél. 069/67.25.44 – mail : isabelle.decubber@communederumes.be

.....
Ce formulaire doit être dûment complété pour être recevable et envoyé au collège communal DANS LES DELAIS ET FORMES fixés dans l'appel public

- Nom :
- Prénom :
- Rue : N° : Entité :
- Tel : Adresse mail :
- Date de naissance :
- Profession¹ :
- postule : 0 à titre individuel
 0 comme représentant d'une association²

=> si représentant d'une association :

Nom et adresse de l'Association que le candidat représente :

- si possible, comme candidat :

- 0 Effectif
- 0 Suppléant
- 0 Président (Δ expérience ou compétences exigées en matière d'aménagement du territoire et urbanisme)

¹ Si vous êtes fonctionnaire, merci de joindre une attestation de votre employeur certifiant que vous n'êtes pas amené à instruire ou à statuer sur des dossiers relatifs à la commune en matière d'aménagement du territoire, d'urbanisme et de mobilité

² Si vous êtes mandaté par une association, merci de joindre le mandat de l'association à votre acte de candidature

- suis intéressé(e) par l'aménagement du territoire et l'urbanisme pour les motifs suivants :

.....
.....
.....
.....
.....

- souhaite représenter les intérêts suivants (Merci de choisir 1 à 3 points maximum).
A défaut de due motivation, l'acte de candidature sera jugé irrecevable.

• sociaux : motifs :.....

.....
.....

• économiques : motifs :.....

.....
.....

• patrimoniaux : motifs :.....

.....
.....

• environnementaux : motifs :.....

.....
.....

• de mobilité : motifs :.....

.....
.....

• énergétiques : motifs :.....

.....
.....

Date et signature